

# PROCEDURE D'ADMISSION AU LYCEE SAINT-JOSEPH RENTREE SCOLAIRE 2023

---

Vous avez en votre possession un dossier de préinscription qui vous a été transmis :

- ➔ soit par envoi postal (demandé par téléphone ou par courrier),
- ➔ soit à la suite de votre inscription télématique (procédure Post-3ème).

**Ce dossier complet est à nous renvoyer avant le 30 mai 2023.**

Après étude du dossier, l'admission au Lycée Saint-Joseph sera définitive à condition :

- ➔ d'avoir été admis dans la classe supérieure par le conseil de classe,
- ➔ d'accepter les conditions d'admission du Lycée Saint-Joseph de Bressuire (voir contrat de scolarisation).

Une lettre de confirmation d'inscription vous sera adressée au cours de la deuxième quinzaine du mois de juin.

## **Points de vigilance :**

- ➔ Certaines formations en raison de leur spécificité sont très demandées. Les classes concernées sont :
  - ⇒ 3ème Prépa-Métiers : le dossier d'inscription est à renvoyer complet avant le **15 mai 2023**
  - ⇒ 1<sup>ère</sup> année de CAP Signalétique et Décors Graphiques
  - ⇒ Seconde Bac Professionnel AMA Communication Visuelle et Plurimédia
  - ⇒ Seconde Bac Professionnel Métiers de la Mode
  - ⇒ Première D.T.M.S. (Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle)
  - ⇒ Seconde Générale option Création et Culture Design

Par conséquent, le dossier d'inscription est à renvoyer complet avant le **28 avril 2023**. L'admission dans ces classes sera soumise à une étude des dossiers et la famille recevra une réponse à partir du 22 mai.

- ➔ Les places à l'internat et/ou à la résidence seront affectées par ordre d'arrivée.

Le Directeur du Lycée,  
J.Y. CHARBONNEAU